

Ninepoint 2024 Short Duration Flow-Through Limited Partnership

Un élément clé de votre stratégie de gestion fiscale.

Objectif de placement

L'objectif de placement de la société en commandite pour chacun des portefeuilles de catégorie nationale et de catégorie Québec est de réaliser une plus-value du capital et d'obtenir des avantages fiscaux importants pour les commanditaires en effectuant des placements dans un portefeuille diversifié d'actions accréditatives et d'autres titres, le cas échéant, d'émetteurs du secteur des ressources dont l'activité principale sera : (i) l'exploration, l'exploitation ou la production minière, ou (ii) certaines productions d'énergie susceptibles d'entraîner des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada. Pour le portefeuille de catégorie nationale, la société en commandite effectuera des placements dans des émetteurs du secteur des ressources naturelles exerçant des activités dans l'ensemble du Canada, tandis que pour le portefeuille de catégorie Québec, la société en commandite effectuera des placements dans des émetteurs du secteur des ressources naturelles exerçant des activités principalement dans la province de Québec.

L'avantage du Ninepoint 2023 Flow-Through

- Devrait être entièrement déductible d'impôt sur le revenu imposable de 2024.
- La société en commandite a l'intention de fournir des liquidités aux investisseurs au plus tard le 30 juin 2025, mais pas avant février 2025.
- Le gestionnaire de portefeuille principal Jason Mayer possède une grande expérience dans le secteur des ressources naturelles et est soutenu par l'équipe plus large de Sprott Asset Management composée de professionnels expérimentés en matière de placements dans les ressources et par l'équipe interne de services techniques.

Les avantages des sociétés en commandite accréditatives

Économie d'impôt : le coût des sociétés en commandite accréditatives est entièrement déductible au cours de l'année de leur achat. Le produit de disposition de la société en commandite est imposable à titre de gains en capital.

En outre, le crédit d'impôt fédéral à l'investissement offre un crédit d'impôt non remboursable de 15 % qui peut être déduit de l'impôt fédéral sur le revenu. Pour l'exploration de minéraux critiques spécifiée, le crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques peut fournir un crédit d'impôt fédéral non remboursable de 30 %.

Efficience fiscale : investir dans les actions accréditatives convertit efficacement les revenus en gains en capital, ce qui permet aux investisseurs de profiter des reports de pertes en capital.

CALCUL DU SEUIL DE RENTABILITÉ ¹ (basé sur le placement maximal)	
Taux marginal d'imposition supposé ²	53,53 %
Placement ²	1 000 \$
Économies d'impôt grâce aux déductions	(680 \$)
Impôt sur les gains en capital ^{3,4}	27 \$
Impôt sur le revenu total (économies)	(653 \$)
Montant exposé au risque ⁵	347 \$
Seuil de rentabilité du produit de disposition ⁶	474 \$

À titre indicatif seulement.

Renseignements sur le fonds

TAILLE DU PLACEMENT

Catégorie nationale, minimum : 5 000 000 \$ (200 000 parts)

Catégorie nationale, maximum : 50 000 000 \$ (2 000 000 parts)

Catégorie Québec, minimum : 2 500 000 \$ (100 000 parts de la catégorie Québec)

Catégorie Québec, maximum : 25 000 000 \$ (1 000 000 de parts de la catégorie Québec)

PRIX D'ÉMISSION

25,00 \$ par part

SOUSCRIPTION MINIMALE

2 500 \$ (100 parts)

FRAIS DE GESTION

2,0 %

PRIME DE RENDEMENT

20 % de l'excédent de la valeur liquidative par part sur 26,50 \$ (catégorie A) ou 27,48 \$ (catégorie F)

CLÔTURE INITIALE

Prévue en février 2024

CUSIP

Catégorie nationale A : 654448109

Catégorie nationale F : 654448208

Catégorie Québec A : 654448307

Catégorie Québec F : 654448406

Gestion du portefeuille



Ninepoint/Sprott

Sous-conseiller : Sprott Asset Management LP (SAM)

- Spécialiste des placements en ressources et des actions accréditatives
- Gestionnaire de portefeuille expérimenté en matière de fonds accréditifs et de ressources

www.ninepoint.com/fr

NOTES DE BAS DE PAGE

¹ Sur la base du placement maximal de parts de catégorie A de la catégorie nationale (50 millions de dollars).

² À titre indicatif seulement, le taux d'imposition marginal le plus élevé en Ontario.

³ En supposant que 50 % des gains en capital sont imposables dans le calcul du revenu d'un commanditaire.

⁴ En supposant que les actions accréditatives détenues par la société en commandite sont vendues par la société en commandite au prix auquel elle a acquis les actions. Si les actions accréditatives sont achetées à prime à la valeur de marché, la valeur de marché doit s'apprécier pour que la société en commandite puisse vendre les actions au prix auquel elle a acquis les actions.

⁵ Calculé comme un placement total par le commanditaire, moins les économies d'impôt totales provenant des déductions.

⁶ Représente le montant qu'un investisseur doit recevoir, de telle sorte qu'après avoir payé l'impôt sur les gains en capital, l'investisseur récupère le montant exposé au risque. Calculé comme un montant exposé au risque divisé par un moins le produit (i) d'un taux d'imposition marginal présumé de 53 % multiplié par (ii) le taux d'imposition des gains en capital au cours de l'année de la disposition, qui est actuellement de 50 %.

AVERTISSEMENTS

Le présent résumé est de nature générale seulement et ne vise pas à être, ni ne devrait être interprété comme un conseil juridique ou fiscal à un acheteur particulier de parts de Ninepoint 2024 Short Duration Flow-Through Limited Partnership (la « société en commandite »). Les acheteurs acquérant des parts en vue d'obtenir des avantages fiscaux devraient obtenir des conseils fiscaux indépendants d'un conseiller en fiscalité qui connaît bien le droit fiscal et qui est en mesure de déterminer l'utilisation optimale des déductions ou des crédits fédéraux et provinciaux d'un investisseur, de même que l'impact, le cas échéant, sur le passif de l'investisseur pour un impôt minimum de remplacement. Partenaires Ninepoint LP est le gestionnaire de placement de la société en commandite. Toute l'information importante à propos de la société en commandite, y compris ses objectifs et stratégies de placement, de même que l'information sur les options d'achats, les frais de gestion applicables, les commissions de performance (le cas échéant) ainsi que les dépenses, est incluse dans son prospectus. Veuillez lire attentivement le prospectus avant d'investir. L'information contenue aux présentes ne constitue pas une offre ni une sollicitation par toute personne résidant aux États-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou à toute personne qu'il est illégal de solliciter ou à qui il est illégal de faire une telle offre. Les investisseurs éventuels qui ne résident pas au Canada doivent s'adresser à leur conseiller en placement pour déterminer si les titres de la société en commandite peuvent être légalement vendus dans leur pays. Les renseignements ou les documents contenus dans ce courriel et ses pièces jointes, le cas échéant, sont tirés de sources considérées comme fiables au moment de leur envoi; toutefois, l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements ne sont pas garanties. Les opinions, les estimations, les prévisions ou les recommandations contenues dans ce courriel et ses pièces jointes, le cas échéant, sont celles de l'auteur en date de la présente communication et ne sont pas données ou avalisées par aucun des partenaires de Partenaires Ninepoint LP, à moins d'un avis contraire indépendant de Partenaires Ninepoint LP. Les renseignements ou les documents contenus dans la présente communication sont uniquement à titre indicatif et ne constituent pas une offre de vente ou d'achat ni une sollicitation d'achat de titre. L'achat de parts comporte des risques importants. Il n'y a aucune garantie de rendement sur le placement initial du souscripteur. Veuillez vous reporter au prospectus pour obtenir la liste complète des facteurs de risque associés à un placement dans ces parts. **Partenaires Ninepoint LP** : Numéro sans frais : 1 866 299-9906. **SERVICES AUX NÉGOCIANTS** : services de tenue de dossiers de la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon. Numéro sans frais : 1 877 358-0540